



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 21/11/2023
Reçu en préfecture le 21/11/2023
Publié le
ID : 091-219102860-20231113-DEL_2023_103-DE



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE GRIGNY
4-6 RUE GABRIEL PERI
91350 GRIGNY

**Direction générale des Finances publiques
Service de Gestion Comptable**

4-6 rue Gabriel Péri
91350 GRIGNY
Téléphone : 01 69 43 38 38
Mél. : sgc.grigny@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : lundi mardi jeudi
vendredi de 9h à 12 h
Réception : (avec ou sans RDV)
Affaire suivie par : Isabelle SABELLICO
Téléphone : 01 69 43 94 31
Réf. :

MONSIEUR LE MAIRE
19 ROUTE DE CORBEIL
91350 GRIGNY

Grigny, le 15 septembre 2023

Objet : Présentation en non-valeur – Budget Ville

Monsieur le Maire

Vous trouverez ci-joint la liste concernant les demandes d'admission en non-valeur des titres irrécouvrables en raison principalement de l'insolvabilité des débiteurs malgré les poursuites mises en œuvre par la trésorerie. L'admission en non valeur n'empêche nullement un recouvrement ultérieur si le redevable revenait à « une meilleure fortune »,

Le montant de cette liste s'élève à 40 681,46€

Cette demande devra être soumise à délibération du conseil municipal,

L'admission en non-valeur donnera lieu à l'émission d'un mandat à l'article 6541 « créances admises en non-valeur ».

Je vous transmets également la liste des créances éteintes qui s'élève à 7 535,31 € suite à décisions de rétablissements personnels sans liquidation judiciaire. Le mandat correspondant devra être émis sur l'article 6542 « créances éteintes ».

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La comptable publique

Isabelle SABELLICO